

12 avr 2019 -22:04

Appartient à Conseil des ministres du 12 avril 2019

Sélection des candidats pour l'accès aux professions des soins de santé

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé quatre projets d'arrêtés royaux, les trois premiers conformément aux avis rendus par la Commission de planification le vendredi 1er février dernier.

Il s'agit de :

- la fixation du quota fédéral pour l'année 2025 pour les médecins à 1445 (quota identique à celui de 2024)
- la fixation du quota fédéral pour l'année 2024 pour les dentistes à 228 (quota identique à celui de 2024)
- l'octroi d'un numéro INAMI à l'ensemble des médecins qui seront diplômés cette année 2019
- l'éventuelle instauration d'un contrôle supplémentaire qui pourrait entrer en vigueur en 2026 s'il s'avérait que l'examen d'entrée de 2020 permettrait à un nombre trop important de médecins d'entamer des études eu égard au quota fixé par la loi. Dans cette hypothèse, ce projet d'arrêté royal serait alors à nouveau soumis à l'approbation du Conseil des ministres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé
publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
<https://www.deblock.belgium.be>

Audrey Dorigo
Porte-parole (FR)
+32 475 77 84 03
audrey.dorigo@minsoc.fed.be

Jelle Boone
Porte-parole (NL)
+ 32 499 14 26 99
jelle.boone@minsoc.fed.be